

1401 Saint Cloud d'Algérie : la direction du capitaine Chaplain (26 octobre 1848-06 septembre 1849)

version 4 du 29 avril 2006

1) Introduction

L'histoire qui commence à l'arrivée du convoi le 26 Octobre 1848, se poursuit sous le ministère des capitaines Pascal Eugène Chaplain, Jean François Xavier Bonzon et Jean Malafaye, trois hommes de caractère très différent.

A la suite de la période d'administration militaire de 4 ans les colonies agricoles d'Algérie qui devaient être rendues au service civil un an après l'arrivée des colons, seront jugées aptes à être progressivement administrées comme des communes de plein exercice

Elles seront alors transmises à l'autorité civile pour être gérées par un maire et son conseil municipal, d'abord nommés par le gouverneur général sur proposition des officiers directeurs.

Géographie et climat

Nous sommes dans la région du Tell, cette plaine très étendue parallèlement à la Méditerranée. Elle est contenue au sud par les contreforts de l'Atlas du même nom. A l'est et au sud on est dans la plaine de Télamine, à l'ouest et au nord se trouvent de petites montagnes, Ce sont les djebels Orouse au nord, Krchtel (Kristel en français) à l'ouest et Khar au sud ouest. Cette dernière élévation est plus connue sous le nom de Montagne des Lions.

Les terres sont très peu arrosées par les pluies. Les ruisseaux d'hiver sont séchés dès les premières chaleurs. Le plus important est celui de la source de Kristel qui ne tarit pas, et permet des cultures maraîchères qui s'étendent du village du même nom à la mer. Sur le versant est de ce djebel naissent les sources de Gdyl, seule ressource en eau potable à l'époque de l'arrivée des français.

Au sud le lac de Télamine est un endroit très insalubre. Les essais de mise en culture des terres qui le bordent vont provoquer des fièvres paludéennes sévères et des morts rapides parmi les rares exploitants qui tenteront de les exploiter. Le climat à Saint Cloud est tempéré en hiver et chaud l'été. L'hiver est pluvieux et orageux, avec des températures toujours positives, alors que l'été est caniculaire et sec. La chaleur est de plus en plus supportable au fur et à mesure que l'on s'approche de la mer. Surtout l'après midi par apparition de la brise de mer.

Le vent du nord est dominant et soulève pendant la sécheresse des flots de poussière. Le vent du sud, appelé siroco ou simoun, ne souffle que quelques jours en été mais cela suffit alors à dessécher toute culture.

Il n'y a aucun chemin débroussaillé à part la piste allant d'Oran à Arzew. Enfin et surtout, il n'y a pas d'eau sur place. Par contre le gibier à plumes abonde. On note une prédominance de sangliers venus du djebel Kristel et aussi quelques fauves attirés par l'élevage des chèvres auquel se livre les arabes des tribus locales. L'abattage des bêtes féroces est d'ailleurs rétribué, comme dans toute l'Algérie, par un décret de 1832.

Genèse du village

Coté population, les seuls européens qui ont précédé l'arrivée des colons dans ce lieu sont peu nombreux. Il y a depuis 1845, des espagnols au nombre d'une trentaine, employés par le sieur Joseph Huertas Campillo, qui exploite un service de transport de personnes et marchandises entre Oran et Mostaganem.

Il a établi au croisement de la route d'Arzew et du chemin vers le douar de Kristel, une construction maçonnée qui sert de magasin, d'habitation et de refuge et protège des pillards arabes. Campillo emploie ses ouvriers à fabriquer du charbon de bois qu'il vend à Oran.

Le même Campillo a ensuite créé à Gdyl un commerce de comestibles à l'enseigne de « la ville de Saint Cloud », chère au cœur de l'espagnol qui a peint l'enseigne de l'édifice, et qui y était passé lors de son tour de France comme compagnon. Le nom du lieu a ainsi été trouvé. Et voilà comment, par une facétie du destin, des ouvriers de Paris ont été envoyés dans un lieu nommé Saint Cloud.

En 1846, une ordonnance royale a concédé aux négociants Veyret de Paris et Del Bazo d'Oran, 7830 hectares de terre sur le territoire de Kristel et un gisement de plâtre à exploiter. En 1846 toujours, un français nommé Laville a souhaité établir une filature à Saint Cloud mais il n'y a pas trouvé de rivière. Il a demandé et obtenu 25 ha de terrain. Il vient d'édifier une construction en dur, à l'angle de la piste entre Oran et Arzew et de celle vers Kristel, en face de chez Campillo.

Ce point de rencontre des 2 chemins va devenir le centre du village à construire. A la fin de 1847, le duc d'Aumale, alors gouverneur de l'Algérie et le général Lamoricière en poste à Oran, sont passés en visite à Saint Cloud et ont été reçus par Mr Campillo. A cette occasion, ce dernier leur a demandé et a obtenu une concession de 200 hectares de terres et 2 ha voisins de sa construction.

Le 25 mai 1847 le territoire la zone a été reconnue et cadastrée par Jean Baptiste Lioult, géomètre délimitateur du service des opérations topographiques de la province d'Oran, ayant mission de procéder à la reconnaissance des limites à donner au territoire de la commune.

Il note dans son rapport « arrivé sur le terrain, nous avons choisi pour point de départ celui du périmètre de la commune de Saint Cloud qui se trouve le plus au nord et à l'est, but de la séparation avec les communes de San Fernando à l'ouest, de Sainte Isabelle au nord, et d'Arzew au sud »

« Nous avons parcouru 2 circonscriptions allant du nord à l'est puis au sud et à l'ouest ayant toujours notre droite le territoire de Saint Cloud, et à gauche les communes d'Arzew, Saint Leu, Saint Eugène, la plaine de Télamine, les communes de Joinville, Christine et San Fernando »

Par ailleurs le Directeur des Affaires Civiles d'Oran a insisté le 21 octobre 1847 puis le 8 février 1848 auprès du commandant de province sur la nécessité de situer un officier de l'état civil à Kristel, village arabe constitué de la tribu du même nom, situé en bord de mer à 6 km de Saint Cloud. Il n'a jamais obtenu aucune réponse.

La déception du convoi à l'arrivée

Les colons sont arrivés le 26 octobre dans la soirée avec une partie de leurs bagages. Les hommes ont fait la route à pied depuis Arzew. Les bagages et effets divers seront encore acheminés le lendemain au matin. Ils y sont accueillis plutôt fraîchement par un détachement du 12^e de ligne qui campe là et qui va les protéger d'éventuels raids arabes, et les aider dans les premiers travaux de défrichage du terrain.

Il y a aussi un détachement du Génie dirigé par un capitaine qui supervise des opérations de constructions de baraques provisoires en planches. Le bois et tous les matériaux du génie civil viennent soit du camp d'Arzew, soit des magasins de l'intendance à Oran.

Les militaires qui séjournent là, vont longtemps confondre les colons avec des « transportés » de juin c'est-à-dire les émeutiers des journées de juin qui protestaient contre la fermeture des Ateliers Nationaux, et qui ont été condamnés à être déportés en Algérie.

Cette confusion des genres volontaire ou involontaire va perdurer une paire d'années. Il va en résulter un besoin des militaires de contrôler et de réduire les nouveaux arrivants car les soldats ont une instinctive aversion pour tout ce qui concerne le "pékin" (1)

Quat aux maisons promises à Paris il n'y en a aucune de commencée. C'est donc dans 2 baraquements provisoires installés par le Génie pendant l'été que les familles vont s'entasser pour des mois dans une promiscuité de tous les instants. Ces baraques ne suffisent d'ailleurs pas elles mêmes à la totalité du convoi et les célibataires sont logés sous des tentes militaires de 16 places chacune.

Chacun des baraquements se compose de 5 baraques, elles mêmes divisibles par des cloisons faites de planches souvent disjointes. Elles sont séparées l'une de l'autre par des petites ruelles. Elles longent le chemin d'Oran à Arzew en face de la ferme Campillo, là où plus tard sera la place principale. Au bout de chacun baraquement s'élève une cuisine commune.

En guise de prairies verdoyantes aux alentours, comme décrites par les gens de la CCA, il n'y a qu'une plaine aride où ne poussent depuis des décennies que des palmiers nains, des lentisques, des chênes verts, de l'alfa, lentisques. Les terres sont totalement incultes car les tribus arabes sont groupées ailleurs et n'exploitent que les domaines irrigables près de la source de Kristel. Le premier handicap est bien celui-ci. Il n'y a pas d'eau sur place et il va falloir d'abord défricher des centaines d'hectares

Le capitaine Chaplain

Le capitaine Pascal Eugène Chaplain a de très bons états de services. Il est né le 30 mars 1811 à Paris. C'est un ingénieur du Génie qui a, depuis 1843, commandé les travaux de remplacement du barrage de la vallée du Sig, édifié là par les Turcs, pour arroser la plaine du même nom.

Tout naturellement, il a été choisi par le ministre de la Guerre, la Moricière, général du même corps que lui, et qui est, on le sait, grand connaisseur des militaires et du territoire de la région d'Oran. Chaplain a été désigné pour prendre en charge depuis Paris le 1^{er} convoi de colons vers ce qui doit devenir la première des 42 colonies agricoles que la République entend implanter en Algérie au cours de cette fin d'année. Pendant l'été de 1848, il a résidé à Gdyl et a supervisé la construction d'une première série de baraquements.

Il a quitté l'Algérie début octobre afin de convoier, aidé de l'officier d'administration d'Intendance Pélicier, et de l'aide major Labouysse, médecin, les 330 familles et 870 personnes de ce 1^{er} convoi, parti le 8 Octobre du quai de Bercy à Paris (voir histoire du 1^{er} convoi). Il va réceptionner à Saint Leu, ceux du 2^e convoi, arrivés une semaine après ceux du 1^{er}.

Les zones à coloniser

Chaplain va être en charge d'administrer le centre de Saint Cloud qui comprend la colonie agricole de Saint Cloud et de son annexe Mefessour, peuplée des colons du 1^{er} convoi, et la colonie de Saint Leu et de ses annexes Négier et Moulay Magoun, peuplée de ceux du 2^e convoi.

Il va être aidé dans sa tâche par des officiers sous directeurs en charge pour chacun d'un village : le lieutenant Chavelet pour Mefessour, le capitaine Bonzon pour Négrier, le capitaine Yerlès pour Moulay Magoun, le lieutenant Rabadeux pour Saint Cloud, le lieutenant Robert. Ces militaires lui rendent compte de la situation dans chaque village.

La colonie agricole de Saint Cloud comprend outre le lieu dit Gdyel d'une superficie à distribuer de 2400 hectares, l'annexe contiguë de Mefessour (de l'arabe étriqué, diminué). Celle de Saint Leu comprend Négrier d'une superficie de 1400 hectares chacune. Le nombre de maisons à construire à Saint Cloud est de 280.

Mefessour est à 6 km à l'est de Saint Cloud sur le chemin vers Arzew. Négrier est au nord est sur les contreforts du djebel VVV. Saint Cloud est encore et jusqu'au début de 1849, souvent orthographié dans la correspondance officielle par son nom arabe de Gdyel.

Mefessour lui va garder son nom jusqu'en 1893, date à laquelle il sera rebaptisé Renan. Quand à Négrier, il deviendra Kléber dès le 26 janvier 1849, et ce nom sera transféré à un nouveau village construit près de Tlemcen.

Les plans des villages

Pour Saint Cloud, le plan du village à construire est un quasi carré de 400 mètres de côté orienté sud-ouest, nord-est. Son centre est au croisement de la piste Oran Arzew et du chemin vers Kléber et Christel. La ferme Campillo forme le coin sud du quart nord est et la maison Laville celui du quart nord ouest.

En face de ces 2 édifices, on a prévu un dégagement pour accueillir la fontaine du village et on a réservé le terrain ad hoc pour ce faire. A partir du centre, on a tracé sur le papier et à angles droits, 6 rues sud est- nord est et 2 autres sud ouest-nord est. Les 6 rues sont parallèles aux 2 chemins principaux.

4 boulevards ceinturent le village et doivent être, comme 2 les chemins qui traversent la ville, plantés d'arbres. Dans les quadrilatères résultants de ce maillage, on va établir, le plus souvent en vis-à-vis, des maisons mitoyennes donnant sur des lots de jardins privés. Il y en a 297.

Les lots de terre à concéder démarrent tout de suite après les boulevards de ceintures dans les 4 directions. Ils s'étendent vers le nord ouest pour 1/3 d'entre eux et surtout vers le sud est pour le restant, et vont jusqu'à la plaine de Télamine. Les lots vont de 2 à 10 hectares suivant le nombre de membres de la famille.

Les lots attribuables de plus de 2 hectares ne sont généralement pas fait de terres contiguës. Ils se composent de plusieurs morceaux. On verra qu'on permettra par la suite les échanges de lots entre colons pour y remédier.

A l'arrivée Chaplain n'attribue à chacun que 2 ha à débroussailler, ce qui est amplement suffisant pour débiter car ce travail se révèle des plus physiques et des plus ardues. Les lots de 2 ha sont les plus rapprochés du village. Les plus éloignés des grands lots sont à plus de 5 km du centre.

Pour Mefessour le village est aussi sur la route d'Oran au carrefour des routes vers Arzew d'une part et de Mostaganem d'autre part. Il a de ce fait la forme d'un Y, avec une place au centre. Il s'inscrit dans un cercle de 200 m de rayon. On doit y établir 62 maisons, suivant le principe adopté à Saint Cloud c'est-à-dire par des maisons mitoyennes qui donnent sur les lots de jardins. De même les petits lots de 2 ha sont les plus proches du centre et les grands excentrés. Il y a 66 lots de jardins.

Pour Kléber, le village est un rectangle de grand côté orienté est-ouest. Il est au croisement de la route de Saint Cloud vers Kristel et de celle vers Saint Leu qui y forme un angle droit. On va y édifier 82 maisons toujours suivant les mêmes principes qu'à Saint Cloud et Mefessour. Il est prévu une place centrale ombragée. Il y a 107 lots de jardins.

Les maisons de colons

Les premières maisons établies d'après les plans du Génie sont simples. C'est-à-dire qu'elle ne comporte qu'une seule pièce où s'entasse une famille. Puis au vu des familles nombreuses composant le convoi on a élaboré des maisons à 2 pièces, et réservé celles à une pièce pour les familles avec 2 enfants au plus. Enfin on a érigé des maisons doubles c'est-à-dire mitoyennes par un côté. Les plans ont été approuvés par la direction divisionnaire du Génie.

Si elles n'ont pas beaucoup d'élégance dans les constructions, ni même des arrangements intérieurs commodes, on a pu espérer qu'elles ne laisseraient rien à désirer sous le rapport de la solidité. Or elles vont se révéler défectueuses et les malfaçons vont être flagrantes. On se souvient que leur construction par le Génie seul ne pouvait avoir lieu à cause du manque d'effectifs ad hoc.

On a donc mis leur construction en adjudication. Les entrepreneurs dès le départ ne respectent pas les cahiers des charges et les services du Génie se désintéressent de la surveillance des travaux. Aussi les bâtisseurs rognent sur toutes les fournitures du chantier: fondations bâclées, mortier léger, mauvais matériaux.

De cette manière dans certains villages, les entrepreneurs ont pu se mettre dans la poche des dizaines de milliers de francs, jusqu'à la moitié des sommes versées par l'administration militaire. Ces malfaçons seront systématiquement signalées par les inspections du service de la colonisation et par la CCIA lors de son voyage d'étude de l'été 1849.

Au bout de trois ans, dans un grand nombre de villages, la plupart des maisons sont déjà lézardées, les cloisons laissent passer l'eau, il n'y pas d'étanchéité du sol etc. Les officiers surveillants du Génie ne sont passionnés que par des fortifications de certains villages qui ne se sont pas révélées très utiles et par les travaux d'irrigation.

La vie des colons

Les lots de culture ont été délimités par de simples bornes de pierre ou par des piquets au milieu des broussailles et des palmiers nains. Pour les lots de jardin, on a aussi adopté ce système. Chaplain a fait distribuer et indiquer à chacun ses 3 concessions qui pour le moment sont sous condition de défricher et mettre en culture le plus rapidement possible son jardin et son petit lot de 2 ha.

Il a fait afficher les plans du géomètre Liout dans la cabane abritant la direction du village ou la sous direction des annexes et le numérotage des lots, avec en regard le nom et le matricule des chefs de famille inscrits sur la liste produite par la CCA sous la rubrique de cultivateurs.

Tout est mené militairement. Le matin on réveille les exploitants au son du clairon. On leur fournit la ration individuelle militaire pour le repas du midi et de l'eau. On part ensuite pour les champs sous escorte, pour défricher et encore défricher, are par are un terrain ingrat, sec, plein de rochers sur lesquels le peu d'instruments fournis cassent.

Restent au village, outre les enfants et les malades, les ouvriers d'art qui se louent au Génie pour gagner quelque argent, ceux des cultivateurs qui ont opté pour ce système par période entrecoupées de retour aux champs, quelques épouses avec des enfants à la mamelle.

Certains ouvriers d'art commencent à préférer se rendre pour quelques jours à Oran pour louer leur service. Evidemment leurs absences sont remarquées et notées. D'autres cultivateurs avec quelques ressources se procurent du bois pour monter des hangars, des appentis près de leur emplacement futur de maison, entre 2 séances de travaux aux champs, ou bien encore font défricher leurs champs par des espagnols pour 15 à 30 francs l'hectare.

Le soir la manœuvre inverse a lieu. On sonne le rappel. C'est le rassemblement par zones loin du village, et le retour des escouades vers les baraques et les tentes. Les colons ne sont absolument pas préparés à ce régime : ils manquent de tout et sont arrivés avec quelques effets de Paris, complètement inadaptés à la rude vie des champs. Ils se transforment vite en miséreux.

Ils ne connaissent, à part 9% d'entre eux, rien à l'agriculture. Ce qui n'a pas d'importance pour le moment où le problème principal est d'arracher les palmiers nains dont la racine s'enfonce et ramifie profondément sous terre. Pour les aider et à tour de rôle des soldats du 12° de ligne qui les protègent aussi, les aident à raison de 2 jours consécutifs. On tente de faire planter tardivement par les arabes du coin du blé dur.

Le travail de défrichement, complètement sous estimé lors de la préparation des opérations au ministère se révèle, on ne peut plus lent. Au village, les lots de jardin progressent plus vite et on compte bien sur leur production en légumes pour compléter les rations militaires.

Des curieux venus d'Oran surtout, viennent visiter les « parisiens » et se gausser de leurs accoutrements. Sur le chemin principal allant d'Oran à Arzew et Mostaganem, ils ne trouvent d'ailleurs que des arabes. Les colons eux, sont enfoncés dans les broussailles à défricher leurs zones. Et il faut bien avancer dans cette végétation inextricable pour entendre parler français.

Les contractants et l'organisation des travaux

Chaplain est en charge de tout. Il supervise les passations de marché de fourniture de viande à des bouchers, de farine et de pains à des boulangers venus d'Oran et Arzew, de bestiaux et cheptels, de graines pour les bestiaux et les hommes, de matériaux de construction en tous genres, et des appels aux entreprises de construction qui sont généralement basées à Oran. Celles-ci peuvent recruter des ouvriers d'art et des cultivateurs sur place.

Il est assisté sur place du capitaine du Génie qui commande le détachement de premiers bâtisseurs et surtout du Garde du Génie qui seul a une caisse, c'est-à-dire de l'argent frais. Voyons un exemple. Il signe avec le colonel Trippier, directeur des fortifications d'Oran, un marché pour fourniture de main d'œuvre des travaux de maçonnerie à exécuter dans le village le Saint Cloud.

« après adjudication annoncée par voie d'affiche conformément aux lois et par devant nous Félix Malbeaux, garde du Génie, greffier du centre de Saint Cloud, est comparu le sieur Tachet, entrepreneur demeurant à Oran, lequel après avoir pris connaissance des travaux de maçonnerie à exécuter dans le dit village pendant l'exercice 1848 et 1849 et des conditions du devis s'est engagé solidairement à exécuter les dits travaux aux prix du bordereau annexé au devis avec un rabais de 1% ».

Lorsqu'il y a des difficultés entre l'entrepreneur et le chef de chantier, elles sont soumises à Chaplain. Si elles ne peuvent pas se terminer devant lui, il en est référé au directeur des fortifications qui statue sauf recours au MNG « mais sans pouvoir en aucun cas en appeler aux tribunaux ».

L'entrepreneur est en outre tenu d'exécuter sans délai les ordres du directeur de la colonisation « sinon il y sera pourvu à ses frais ». A l'égard des différends entre l'entrepreneur et les ouvriers, l'officier de chantier du Génie intervient comme arbitre. On s'est d'abord assuré des connaissances du sieur Vachet et de son habileté.

L'engagement est soumis à l'approbation du Directeur des fortifications. Suivent l'établissement de bordereaux de prix pour les maçonneries, pavés, pavages, cloisons, couvertures en tuiles, crépis, enduits, blanchissages, menuiserie et charpentes.

Pendant ce temps et par appel d'offre, l'Intendant militaire d'Oran achète des bœufs pour les futurs labours, des chevaux, mules, vaches, truies et verrats, chèvres, poules, qui sont livrés au village où l'on procède à leur répartition ce qui provoque des conflits de jalousie, des suspicions en tous genres. Par ailleurs, on élève en hâte des étables pour abriter le cheptel et des soues à porcs.

Il a aussi passé des marchés avec des fournisseurs de matériel agricole, charrues, herses, pioches, pelles, voitures bouvières, tombereaux, sarcloirs etc. Ce matériel se révèle vite inadapté.

Par ailleurs, Chaplain devant le manque criant d'eau potable fait creuser des puits alentour, en s'aidant des connaissances des arabes des tribus de Kristel. Beaucoup de colons, dépayés par le type de climat, boivent de l'eau des mares stagnantes et contractent des maladies intestinales ou des parasitoses. Cela fournit le contingent de l'infirmerie pendant longtemps.

Le prix des choses en 1848

Il est bon de se fixer les idées sur l'ordre de grandeur du prix des denrées courantes tels que publiés par le *Moniteur Algérien*. Le prix légal sur la place d'Alger est évalué à : pour le fromage de gruyère 120 F les 100 kilos, le fromage de Hollande 58 F, les petites morues 13F les 54 kilos, le blé dur indigène 20 F les 100 kilos, le blé tendre 25 F, le blé de la mer d'Azov ou d'Odessa 29 F, l'orge 12 F, les fèves indigènes 20 F et les pommes de terre 10 F les 108 kilos, la farine du Languedoc 46 F la balle de 122 kilos, celle de Marseille 44 F, de blé tendre et de 3° qualité indigène 26 F celle de Livourne 42 F, la semoule de blé 46 F.

L'huile à brûler de sésame 1 F et le vin de France 0,7 F l'hectolitre, le sucre raffiné 59 F pour 54 kilos, le café du Brésil 51 F, de la Havane 60 F, 100 planches de bois coûtent 160 F, les madriers 40 F la douzaine, les poutres du Nord 45 F le stère, le charbon en roche 42 F les 1000 kilos.

Le fret maritime d'Alger à Ténès est à 15 F les 100 tonneaux, à Oran de 16 à 18 F, à Dellys 13 F, à Cherchell 13 F, à Bône 18 F, à Mostaganem 8 F. Les assurances maritimes d'Alger à Marseille et Toulon 2 F, à Oran 2 F, à Bône 3 F, à Philippeville 2 F, à Bougie 2 F, à Mostaganem 3 F, à Ténès 2 F, à Cherchell 2 F les 100 tonneaux.

2) le dernier trimestre de 1848

Dès le lendemain de l'arrivée, 44 familles sont envoyées à l'annexe de Mefessour pour en commencer le peuplement (1). Ce sont les familles des colons (NDLR : entre parenthèses le numéro d'ordre de la liste de la CCA) :

(12) Leguillier, (29) Lamoline, (40) Bréchy, (46) Charlemagne, (47) Santerre, (60) Gedon, (61) Kaestner, (69) Rondeau, (71) de Bongars, (76) Baur, (80) Boucher, (90) Manigault, (110) Baudoin, (113) Carreau, (126) Hinet, (134) Turgot, (136) Pottier, (137) Yvorel, (140) Bœuf, (146) Brossier, (147) Bierry, (153) Chassaignoles, (154) Genin, (156) Lelarge, (162) Dutaitre, (164) Toulot, (180) DeFrance, (210) Bauby, (211) Meunier, (219) Plaisant, (214) Bourette, (215) Bourette, (232) Vialatte, (233) Maistre, (241) Chassin, (253) Laplanche, (254) Boutillier, (256) Reydelet, (259) Barthélémy, (264) Boucher, (279) Voignier, (291) Klinger, (309) Bourette, (324) Duval, (330) de Kermadec

Un quiproquo s'établit au sujet de la boîte de secours aux noyés du 1° convoi qui a disparu à l'arrivée à Arzew. Finalement cette boîte, que le sous Intendant Cauchois qui contrôle les départs des émigrants à Paris, croit avoir mise à bord des péniches est arrivée trop tard pour être embarquée et le convoi est parti sans elle.

Chaplain a été très satisfait de l'aide major Labouysse et de l'officier d'ordonnance Pélicier qui l'ont secondé lors du voyage du 1° convoi. Il souhaite les garder à Saint Cloud mais n'ignore rien de l'irrégularité administrative de son souhait. Il s'en ouvre à son supérieur le général Gudin commandant la subdivision d'Oran. L'affaire remonte à Pélicier et au GGA qui en fait part au MNG le 1° novembre.

« Les colons surtout regrettent beaucoup Labouysse qui leur a leur prodigué des soins assidus et il a su attirer une confiance que n'inspirera pas de longtemps le médecin attaché à ce service quelque soit son zèle. Il demande aussi que Mr Pélicier, comptable du campement qui surveillait le convoi soit aussi détaché dans les 2 communes qu'il occupe ».

Le 31 Octobre, le Gouverneur Général demande à ses 3 commandants de province, d'organiser un service de santé dans chacune des nouvelles colonies agricoles. Début novembre, le général Pélicier rapporte son organisation du service

médical et des ambulances pour les 2 premiers convois arrivés. Il a nommé un officier de santé spécialement chargée de Gdyl, Négrier, et Mefessour et un deuxième du Ravin Vert et Saint Leu. Une 3^e section a également été mise à disposition des habitants d'Arzew.

Il a donné des ordres pour que « les officiers de santé visitent et rapportent très régulièrement chaque jour chacune des localités pour lesquelles ils ont été désignés » Il a prévu une cantine d'ambulance par village renfermant tous les médicaments nécessaires. Ces cantines sont déposés dans des cabinets qui servent en même temps de salle des visites ».

Quant à la désignation des moniteurs d'agriculture à adjoindre aux officiers directeurs, il attend encore des renseignements avant de soumettre des propositions. Il a aussi réclamé des rapports par quinzaine aux directeurs et sous directeurs.

Il a aussi prescrit auprès de son intendant divisionnaire les mesures nécessaires pour la création à Gudiel, « d'une ambulance sédentaire de 60 lits pour le traitement des militaires et des colons qui sont réunis sur ce point. Il veut y attacher un officier d'administration et un chirurgien pour être chargé de la gestion et du service de santé ». (NDLR : Labouysse et Pelicier évidemment).

L'intendant militaire d'Alger trouve la note présentée par la division d'Oran un peu lourde et en fait part au GGA le 14 « le personnel de santé d'administration serait bien insuffisant si on devait généraliser ces propositions. On avait pensé quant à présent qu'un chirurgien muni d'une caisse de médicaments, suffirait au début pour les malades qui seraient évacués à l'hôpital voisin. »

Le GGA demande des explications à Pélissier le 14 Novembre « le service de santé me paraît installé à Gdyl avec un trop grand luxe et que je ne saurais consentir à ce que de pareils établissements soient créés sur un pareil pied dans les autres villages »

Dès le 18 Pélissier explique sa position « jamais il ne m'est venu à l'esprit de faire rien de semblable. Si j'ai installé une forte ambulance à Gdyl, c'est qu'elle doit servir à tous les colons environnants. C'est que ce village le plus rapproché d'Oran en est pourtant à 5 lieux. C'est que le service hospitalier d'Arzew est insuffisant et sur des bases trop restreintes en raison de l'accumulation de troupes et de colons qui ont lieu sur son territoire »

« C'est qu'au début il faut autant que possible pour éviter les regrets et les tristesses qu'entraînent la séparation des malades de leurs familles faire un petit établissement qui rassure les colons. Je vous ai adressé par le dernier courrier et via la direction des Affaires Civiles, la composition du service de santé: un docteur à Arzew, un autre à Gdyl, un 3^e à Négrier, qui sont chargés de ce service pénible de visiter tous les jours tous les villages ».

« Dans chacun d'eux il n'existe guère qu'un petit cabinet pour les visites et une cantine d'ambulance pour les pansements. Les malades sont traités à la chambre pour les cas légers, à Arzew ou à Saint Cloud pour les cas plus graves Il était impossible d'assurer avec moins de frais à cette population débile où il y a tant de d'êtres ayant besoin de soins quotidiens, les secours de la médecine ».

« Je saisis cette occasion pour encore insister pour l'envoi d'officiers de santé. Nous ne pouvons dégarnir partout nos hôpitaux ni nos régiments Et quand viendront les transportés (NDLR : de Juin) nos besoins deviendront excessifs ». Finalement Pélissier obtient de garder l'ambulance de saint Cloud mais avec un seul aide major qui est pour le moment Labouysse.

Pendant tout l'hiver de 1848, des bruits vont courir au Gouvernement Général et à la CCA, concernant un état sanitaire fâcheux des colonies Mais il n'en est rien encore. Il n'y a que fort peu de malades.

Fonctions de justice

Le 21 Novembre 1848 Pélissier règle pour la province d'Oran la question de l'exercice des fonctions judiciaires en territoires mixtes dans la circonscription des nouvelles communes, en attendant que Charon en organise son fonctionnement. On suivra les règles précédemment établies.

C'est le Commandant de la place d'Arzew que son titre investit des pouvoirs de juge de paix et de juge en première instance du territoire environnant cette place, qui doit se prononcer sur les délits de police correctionnelle ou autres infractions compromettant la tranquillité ou la morale publique.

C'est la seule autorité légalement constituée pour l'administration de la justice, celle du chef d'escadron Tarlet, commandant supérieur d'Arzew. Nous agissons ainsi dans la légalité. « Il veillera comme il l'a déjà fait avec sollicitude à la bonne distribution de la justice, et j'aurais fait à même à ce que les choses se passent bien mais encore une fois, jusqu'à nouvelle organisation c'est à Arzew qu'il fait vous adresser et au capitaine Ollivier de prononcer le jugement sur votre plainte »

Pélissier dit « je vais insister auprès du GGA pour qu'il définisse de quels droits vous serez armé vis-à-vis des individus incorrigibles qui font partie des émigrants et que des peines correctionnelles pourraient ramener à la raison du bien. Quant

à la justice que les colons voudraient de faire d'eux-mêmes par une espèce de précipitation spontanée contre ceux qui soulèvent leur répugnance, vous comprenez combien cela pourrait devenir dangereux. »

« Partout la société s'est munie de magistrats municipaux ou de tribunaux, seules compétences contre les entraînements qu'elle pourrait subir. Elle a délégué à quelques hommes la sauvegarde des droits nécessaires, l'exercice des répressions qui entre les mains de tous aurait pu être des vengeances. Vous écrirez au commandant supérieur d'Arzew, qui saisi de l'affaire, la jugera légalement instituée ».

« Les cas où il faut remonter jusqu'au Commandant de la province sont extrêmement rares. Quant aux crimes, ils sont de la compétence du Conseil de Guerre ».

Correspondance des directeurs

Le 10 décembre 1848 le gouverneur intervient auprès des 3 généraux commandants de province pour faire cesser les messages qu'adressent certains directeurs directement avec la CCA :

« vous comprenez toute la gravité d'un pareil fait. En principe ces communications sont contraires aux règles de la hiérarchie. Elles peuvent en outre présenter dans certaines circonstances des inconvénients de plus d'un genre et tendre à entraver la marche de l'administration.

Je vous prie en conséquence de vouloir bien faire savoir à tous les officiers et agents attachés au service des colonies agricoles, de notre décision qu'ils doivent s'abstenir entièrement de correspondre directement avec la CCA, et que les propositions qu'ils pourraient avoir à faire dans l'intérêt de la colonisation, devront à l'avenir m'être transmises par la voie hiérarchique pour être, s'il y a lieu, adressées par mes soins à Mr le MNG. Vous les préviendrez que toute infraction à cette règle serait sévèrement punie.

Traitement des officiers

Le 15 Décembre Pélicier intervient auprès de Charon en ce qui concerne les sous directeurs et les officiers du Génie « vous m'informez que le MNG a enfin fixé l'indemnité à allouer aux directeurs, aux adjoints, et sous officiers des colonies agricoles.

Cette fixation est venue fort à propos mais les directeurs de colonies ne sont pas les seuls auxquels il est juste que l'Etat vienne en aide en raison des dépenses extraordinaires que leur position entraîne. Les officiers du corps du Génie employés à la construction des baraquements provisoires, à l'ouverture des chemins comme à tous les travaux préparatoires de colonisation et qui accomplissent leurs tâches avec une entente parfaite et un dévouement exemplaire sont obligés à des frais considérables de toutes natures.

Plus que les officiers directeurs, ils se trouvent surchargés de dépenses par suite de leurs déplacements continuels. Je ne puis par conséquent trop insister auprès de vous pour qu'ils qu'ils soient traités sur le même pied que les directeurs pendant le temps de leurs travaux sur le terrain des colonies agricoles.

3) l'hiver de 1848-1849

Au 1^o janvier Chaplain établit le premier recensement des populations des centres de Saint Cloud et Saint Leu qu'il dirige. Saint Cloud se compose de 703 personnes recensées. Le 12 Janvier 1849 il établit aussi la liste des colons qui sont sur les listes de la CCA et n'ont pas encore rejoint Saint Cloud.

On y trouve les noms suivantes (NDLR : (N^o d'ordre de la CCA), nom, (nombre de personnes) : (21) Taillefesse (2), (48) Millet (2), (49) Serieys (2), (55) Garnier (1), (83) Cazali (1), (89) Jacob (2), (95) Villiers (1), (129) Ourselle (1) ses père et mère sont déjà à Saint Cloud, (165) Pharée (6), (172) Bon (1) ses père et mère sont à SC, (177) Confland (1), (196) Cheval (1) ses père et mère sont à Saint Cloud, (209) Franquin (2), (200) Serouil (1), (219) Toupey (1), (250) Dotel (3), (262) Bruley (3), (270) Dicop (1), (285) Lebeau (1) ses père et mère sont à SC, (287) Chaillou (1) ses père et mère sont à SC, Labbé (4) Labbé lui-même est présent à SC

Dès que les contingents de colons sont arrivés en Algérie au IV^o trimestre de 1848 le ministre et le gouverneur ne cessent de vouloir leur faire assurer un service sanitaire conséquent, de façon à ce que les arrivants ne propagent pas en France par leurs courriers avec leurs familles ou par des correspondances avec la CCA, des mauvaises opinions concernant la suite de l'épisode des convois qui doit être reconduit en 1849.

Le 5 Février 1849, le Maréchal Randon, Ministre de la Guerre, écrit au Gouverneur Général pour lui recommander la lecture du Moniteur Algérien du 25 Février, qui donne des renseignements pleins d'intérêt sur la situation sanitaire des 10 colonies établies à ce jour, tout va bien. Randon demande de faire publier fréquemment des articles de cette nature sur les colonies des 3 provinces.

Il importe en effet qu'en France « on sache de quelle constante sollicitude cette grande entreprise de colonisation est entourée par les administrateurs sous vos ordres ». Surtout il convient de préserver la santé des enfants « parce que s'il en mourait un grand nombre l'opinion publique s'en affecterait au détriment de notre œuvre ». Il importe aussi de faire

commenter aux colons, par les médecins militaires, le manuel d'Hygiène et d'Agriculture, trop succinct, qu'ils ont reçu à leur départ de Paris.

Le 9 Février, Randon commande à son état major médical un rapport sur l'opportunité de visites périodiques de médecins connaissant déjà l'Algérie, dans les colonies agricoles. Quant au Gouverneur il fait éditer et distribuer un manuel des précautions à prendre pour garantir la santé des enfants, recueil qui détaille les recommandations du Manuel d'Hygiène et d'Agriculture remis aux colons à leur départ de Paris.

Dans le même ordre d'idées, des campagnes de vaccination antivariolique ont lieu. Le 15 mars, les enfants de colons de Saint Cloud ont la possibilité de se faire vacciner à Oran, par le docteur Ronquier, docteur en médecine, et praticien délégué à cette tâche. Cette séance de soins a lieu un dimanche pour ne pas perturber le travail des colons. Il s'agit de se rendre au domicile du docteur à Kargentah.

Cette question de la vaccination des colons provoque une réaction du GGA auprès de la CCA en charge de recruter les futurs colons à Paris « une note du conseil de santé des Armées du 14 avril dernier, traite de la question de la vaccination des colons, surtout celle des enfants, qui à peine arrivés sur le sol de leur nouvelle patrie, auraient été atteints par la variole. »

« Les officiers de santé en chef font savoir que, sollicitée par ces faits, ils ont spontanément recommandé aux officiers de santé entre autres soins, la vaccination de tous les sujets qui n'auraient pas été vaccinés de la variole et, surtout les jeunes enfants. Cette sage initiative me fait craindre qu'elle ne soit insuffisante ».

« Il conviendrait qu'à Paris, la CCA les fasse visiter avant l'admission, par les officiers de santé pour constater s'ils ont été ou non vaccinés contre la variole. Dans le cas de la négation, il faut procéder à l'opération et à consigner.

« Dans les colonies, une inspection du livret à ce point de vue, sera faite par le directeur. Si une omission avait eu lieu, elle serait immédiatement réparée. Si quelque individu n'apportait pas la preuve officielle qui vient d'être indiquée, il serait sur-le-champ visité et au besoin vacciné ».

Ainsi serait démontrée par une nouvelle garantie, la bienveillante prévoyance de l'état envers l'accomplissement de l'oeuvre qui lui fera toujours honneur. Je vous prie de prescrire qu'à l'avenir, lors de la visite des aspirants colons, les médecins attachés à la commission s'assurent de leur vaccination variolique.

Dans le cas de la négative, il faut toujours procéder à cette opération avant le départ de France. Je recommande de faire mentionner exactement sur les livrets des colons les résultats de la vaccination. Quant aux colons déjà installés en Algérie, j'ai donné des instructions pour qu'ils soient visités par l'officier de santé chargée du service médical puissant agricole, et vaccinés s'il y a lieu. «

Le 8 Février Gudin, supérieur de Chaplain l'informe Chaplain que son adjoint pour Mefessour, le lieutenant Chavelet, dont la performance a été jugée modeste, a démissionné et est remplacé par le lieutenant Baillon du 5° de ligne, à la direction du village. Baillon reçoit l'ordre de se rendre sur le champ à son nouveau poste.

Le 9 Février 1849 le même Gudin l'informe aussi qu'à compter du 26 Janvier, le MNG a changé le nom du village de Négrier en celui de Kléber. Négrier est désormais le nom affecté un nouveau visage créé près de Tlemcen par arrêté du président de la république.

Par ailleurs par ordre du GGA et du MNG les directeurs et sous directeurs doivent établir à compter de janvier 1849 un rapport mensuel d'activité.

Modèle de rapport

Le 2 janvier 1849 le MNG envoie les instructions relatives à la rédaction du rapport moral à fournir par les directeurs de colonies agricoles à l'appui de leurs états de situation. Le ministre a prescrit de joindre au document statistique à lui retourner, un rapport moral « destiné à faire connaître les résultats obtenus au point de vue de la colonisation, les mesures déjà prises et celles qui seraient à prendre pour hâter le développement de ces nouveaux centres ».

Ce rapport sera ramené à un type uniforme et réduit à des termes aussi simples que possible. Les questions auxquelles les directeurs ont à répondre sont indiquées sous 9 paragraphes. Quelques courtes observations suffiront pour en faire connaître la portée.

1) situation morale

les colons s'adonnent ils avec confiance aux travaux de culture ? quelles sont les causes du découragement ? la construction des églises, écoles et asiles a-t-elle exercé quelque influence favorable sur la moralité des colons ? le desservant remplit il son ministère avec un zèle éclairé ? les exercices du culte sont ils suivis par les colons ? les écoles et asiles sont ils assidûment fréquentés ? En cas de négative

qu'a-t-on fait et que faudra t il faire pour assurer leur fréquentation ? les instituteurs et institutrices remplissent ils leurs fonctions convenablement ? confiance des familles ?

- 2) maladies déclarées dans le trimestre ? causes ? malades à l'infirmerie ? local affecté convenable ? soins aux malades convenables ? service de l'officier de santé ? confiance des colons ? causes d'insalubrité ? mesures prises et à prendre ?*
- 3) tenue des habitations ? état intérieur ? état des revêtements ? emploi des effets militaires distribués ? qualité des vivres ? plaintes ? remèdes ? mesures à prendre ? état des cultures ? matériel suffisant ? solidité ? soins au bétail ? mesures prescrites ? suffisant ? genre des commerces ou industries par les colons ? importance ? création ? encouragement ? relations avec les indigènes ? amicales ? défiance ?*
- 4) état des voies de communication ? eaux ? qualité ? quantité ? travaux à faire ?*
- 5) Ecoles et asiles convenables ? matériel suffisant ? tenue ? progrès de l'instruction ? améliorations ?*
- 6) crimes et délits ? peines ? exécution des règlements ? infractions constatées ?*
- 7) sommes dues pour les fournitures extraréglementaires ? avances de l'état ?*
- 8) Colons décédés ? vacances de lots ? état des colons à admission notifiée mais non présents*

Le 31 janvier Chaplain publie le sien pour l'ensemble sous sa responsabilité c'est-à-dire les centres de Saint Cloud et Saint Leu. Il le fait avec l'aide de ses subordonnés c'est-à-dire Rabadeux, lieutenant au 12° léger pour St Cloud, Chavelez lieutenant au 1° régiment de Légion Etrangère pour Mefessour, Bonzon capitaine au 12° léger pour Négrier (Kléber), Yerlès capitaine au 1° Régiment de légion étrangère pour Moulay Magoun et Robert lieutenant au 1° régiment de cavalerie pour St Leu. Voici son texte :

« Bonnes dispositions des colons en général. Il faut qu'ils s'habituent à une nouvelle manière de vivre. Peu de choses à dire sur leur bien être. Tant qu'ils ne seront pas chez eux faisant à part leur cuisine, leurs affaires et arrangeant l'économie de leur vie chacun à sa guise, ils ne seront pas très bien. La propreté des baraques est à peu près satisfaisante ».

« La cohabitation de plusieurs familles dans le même espace a bien quelques inconvénients mais c'est inévitable. Il n'en est pas de même des extérieurs qui sont peu propres. Il y a 107 maisons en construction dont 21 à hauteur des fondations. Les colons ont monté des étables. Il y a à Saint Cloud une grande activité. Il faut préparer la construction de l'église et du presbytère »

« Les abords du village sont débroussaillés ainsi que les chemins d'exploitation. Dans tous les villages on a fait des puits. La mare de Kléber est assainie par des canaux et entourée de plantations de toutes espèces pour former une pépinière. Il serait important de planter des pousses.

Les lots de jardins et les lots de 2 ha pour les 3 villages de Saint Cloud / Mefessour / Kléber sont au nombre de respectivement de 70 / 472, 15 et 138, 8 / 138, Les concessionnaires ouvriers d'art et cultivateurs sont au nombre de 35 / 241, 2 / 64, 1 / 14, L'état médical est bon: 1 mort de typhoïde, 2 enfants nés avant terme et 9 naissances. Effectif total de 1649 personnes »

La correspondance des colons avec la France va bon train. C'est le début de la période de découragement pour beaucoup qui soit par maladie d'un proche, soit par inaptitude aux efforts de défrichage demandés, soit par manque d'entrain pour cette aventure commencent à vouloir regagner la France. Beaucoup demandent des subsides à leur famille restée au pays.

Cela pose le problème du service postal évoqué le 12 Février par Chaplain auprès de Péliissier qui a visité Saint Cloud en janvier. « voici une note sur la fonction de postier que je m'empresse de vous adresser. Cette fonction est installée pour Saint Cloud et Arzew en ce sens que les lettres parviennent mais voilà tout. L'arrivée à destination éprouve des retards énormes ».

« Le courrier qui fait le service des dépêches part de Mostaganem pour Oran le vendredi soir, passe à Arzew vers 7 heures du matin et à Saint Cloud à 9h 30. Il arrive donc à Oran de manière à ce que les dépêches puissent partir pour Alger quand il revient le dimanche et passe à Saint Cloud vers les 3 heures.

« Ainsi on ne manque pas le courrier d'Alger mais pour celui de France il n'en est pas question. De là il résulte que les lettres peuvent avoir 15 jours de retard si le 10 et le 25 du mois dates du départ du courrier tombent un vendredi par exemple. Il y a beaucoup de retard pour les lettres venant de France lorsqu'elles arrivent au début de la semaine car elles sont apportées le dimanche suivant seulement par le courrier en retournant à Mostaganem. »

Il existe encore un inconvénient plus grave et préjudiciable : c'est celui du mandat à toucher dont on est obligé de chercher le montant soit à Oran soit à Mostaganem. Il y a des colons qui reçoivent de France des sommes de 10, 15, 20 et quelquefois 5 francs seulement »

« Ils sont obligés d'aller à Oran les toucher et la dépense est supérieure au montant du mandat, sans compter la perte de temps. Il y a encore en ce moment à la Poste d'Oran de l'argent qui est en attente. Les porteurs de mandats attendant une occasion pour y aller ».

Le 25 Février est le premier anniversaire de l'avènement de la II° République, et à Saint Cloud une affiche a été placardée par les colons sans demander l'avis de Chaplain. Celui rapporte le fait le 13 à Pelissier « on annonçait pour célébrer

L'anniversaire de la Révolution du 24 Février, la plantation d'un arbre de la liberté, et un banquet dont la souscription est fixée à 1 franc, un programme devait être publié ultérieurement ».

Chaplain retrouve l'auteur du placard et lui fait comprendre « qu'il était infiniment probable que le gouvernement donnerait des ordres pour célébrer cet anniversaire et que ce n'était pas aux colons à prendre l'initiative en cette circonstance, et que d'ailleurs aucune affiche ne devait être placardée sans son autorisation préalable »

Le colon s'est exécuté de bonne grâce et a été lui-même enlever son affiche. Chalain ajoute « quoi qu'il en soit, on a l'intention de planter cet arbre de la liberté et de faire un banquet à 1 franc par tête. Je crois qu'il faut les laisser planter et festoyer à leur manière le 24 Février. Je les connais assez pour répondre à l'avance que tout finira par des chansons. Dans le cas où vous ne seriez pas de cet avis, veuillez me donner des ordres et ils seront ponctuellement exécutés »

A la fin de l'année 1848, les colons sont complètement absorbés par leur survivance quotidienne et par la rigueur des travaux de défrichement qu'ils endurent. Leur situation financière est des plus précaires et les dotations de biens et fournitures par l'administration continuent de s'accumuler sur les livrets qui leur ont été remis lors du départ de Paris.

Ce document est en quelque sorte le reflet exact de la situation débitrice du chef de famille envers l'Etat, tant qu'il n'a pas obtenu sa concession définitive. Pour le moment il est contraint de vivre dans des baraquements provisoires et perçoit des rations alimentaires distribuées par la direction du village. Il ne touche un salaire que les rares jours où, choisissant de se libérer des travaux de ses terres, il contribue aux travaux du Génie.

Pour ces ouvriers parisiens, habitués à discuter et à commenter amplement les événements et la politique au lendemain de la révolution de Février, le besoin de convivialité est très fort et celui de se réunir pour célébrer quelque événement l'est aussi. Les officiers directeurs des villages nouvellement créés, ont rapporté à un moment ou à un autre, la création de « cabarets » dans leurs colonies agricoles. Il s'agit bien sûr au sens du XIX^e siècle, de débits de boissons.

L'information remonte, comme pratiquement tout ce qui se passe de notable en Algérie, via le Gouverneur au MNG, Celui-ci voit d'un assez mauvais œil éclore ces estaminets précaires et guinguettes de fortune, qui sont un pôle d'attraction pour les « paresseux » comme ils les appellent.

La clientèle qui fréquente ces lieux boit plus que de nature, et est sujette à tous les échauffements. Elle est formée de certains candidats cultivateurs qui déjà réalisent qu'entre les promesses de la CCA qui les a sélectionnés en septembre à Paris et les réalités ingrates qu'ils découvrent à l'arrivée, il y a un énorme effort d'adaptation et de travail qu'ils ne veulent ou ne peuvent entreprendre.

Ils déchantent donc et le cabaret est une occasion d'en débattre. Parmi ceux qui se sont déclarés « ouvriers d'art », certains travaillent pour le Génie mais d'autres attendent simplement que l'on ait besoin de leurs capacités parmi les colons. Et le temps est long. Enfin il y a des irrécupérables qui se sont engagés dans l'aventure algérienne pour profiter simplement de la garantie qu'ils pensent acquise, d'être nourris gratis pendant 3 ans.

Le 20 Janvier 1849 le ministre Randon écrit donc au GGA « je suis informé que dans certaines colonies agricoles, un grand nombre de cabarets, tout à fait hors de proportion avec les besoins des localités ont été ouverts sans que l'autorité se soit préoccupée des inconvénients qui pourraient en résulter au point de vue de la moralité des colons et de la marche des travaux de culture ».

« L'ouverture des cantines et cabarets étant subordonnée en Algérie à l'autorisation de l'autorité locale, il importe essentiellement que cette règle soit appliquée sans retard dans les nouvelles colonies. Les directeurs ne devront permettre l'ouverture de ces cabarets qu'en nombre fort restreint et les soumettre à une police sévère. Tous les autres seront fermés. Veuillez donner d'urgence des ordres en ce sens aux Généraux commandant les Provinces ». Le 14 février il est demandé à chaque directeur de recenser ces débitants. Chaplain rapporte le nom, qualité, type d'établissement, état des cultures, nombre de personnes de la famille.

Pour Kléber

> Delorme Ferdinand et Person Victor, cultivateurs, ont une maison qui sert de salle de bal, ont défriché et ensemencé leur jardin et chacun un hectare de leur grand lot, sont chefs de famille associés demeurant ensemble depuis leur arrivée et toujours parfaitement d'accord. Il n'y a jamais eu chez eux aucun désordre. Quatre personnes.

> Blot Charles, cultivateur, habitation en pierre, son jardin et un hectare ont été défrichés cette année. Il y a de l'ordre dans la maison. Il a quelques fonds qu'il souhaite employer au défrichement. Quatre personnes,

> Poulain Antoine, cultivateur, baraque, son territoire n'est pas cultivé, ne veut plus que du vin importé, quatre personnes

> Richard René, cultivateur, gourbi, travail peu, son jardin seul défriché. Il y a quelquefois du désordre chez lui quatre personnes.

Pour Saint Cloud il y a déjà 8 débits de boisson dans le village. Il cite les nommés :

> Guérin Jean (56) et Bernard Antoine (67) cultivateurs, gourbi et maisonnette de pierre, lots de 2 ha commencés, conduite régulière

> Rondenet Vincent (277) cultivateur, gourbi, grand terrain défriché, famille de 9 personnes : n'a rien de ce qu'il faut pour tenir un commerce

- > Chevalier Jules (16) et Bultez Henri (14) cultivateurs, maison complète, lots de jardin défrichés, 6 personnes dans les 2 familles
- > Gillot François (145) cultivateur, rotonde en planches très soignée, lot de jardin défriché et celui de 2 ha en partie, se conduit bien et est méritant. 2 personnes
- > Bidaut Martin (300) cultivateur, petite maison, lot de jardin commencé et de 2 ha en friches, pas de bonne conduite, mauvais coucheur, 2 personnes
- > Campillo, propriétaire, auberge et ferme complète, 18 haensemencés, colon courageux d'une grande probité
- > Laville, propriétaire, maison convenable, loue son service, jamais personne n'a eu à se plaindre de lui
- > Boussoimier Adolphe (168) cultivateur, maison en construction, jardin terminé et la moitié de son lot de 2 ha, A une femme sans enfant, travailleur aux cultures »

Car cela fait des mois maintenant que Chaplain connaît les affres de la direction de cette foule d'ouvriers parisiens s'intronisant cultivateurs, composée de beaucoup de braves gens mais aussi, comme dans toute concentration humaine, de voyous, de paresseux, d'exaltés et d'alcooliques.

Il est aussi fatigué parce qu'il veut tout suivre et que tout passe par lui, depuis les doléances au sujet de l'installation provisoire du convoi, de la distribution du matériel et du cheptel insuffisant à certains et pas à d'autres, des chicanes sur la qualité des lots, de la notation du comportement des colons, du suivi de l'état civil, de la coordination avec l'officier des travaux du Génie, des dénombrements de population, des affaires de justice de paix.

Il continue stoïquement d'assumer ce rôle exténuant de pater familias dans la gestion des cercles de Saint Cloud et de Saint Leu. Il a déjà eu maille à partir avec certains récalcitrants qui ont failli en venir aux mains. Au mois de février se produisent deux incidents avec sa hiérarchie qui vont cristalliser sa lassitude et le faire réfléchir à la continuation de sa mission.

Le 13 février, son supérieur le général Gudin, tatillon et paperassier, lui reproche de ne pas envoyer en temps et en heure ses rapports sur ses colonies. Or c'est bien la dernière des priorités de Chalain ! Le lendemain 14 il répond à Gudin « Je m'empresse de vous adresser le travail pour lequel je suis en retard »

« Je crois devoir vous communiquer ma manière de voir relativement l'action que je dois exercer sur les sous directeurs. Lors même que j'aurais à me plaindre d'un sous directeur dans le service de la colonie, je ne me croirais pas en droit de la punir. Je provoquerais son rappel puisque les règlements militaires ne peuvent être appliqués au service qu'ils sont appelés à faire, tout de dévouement pour la plupart dont il faut leur savoir un gré infini. Un sous directeur peut avoir tellement à faire que sa correspondance se trouve en retard. Il ne me semble pas juste ni possible de le punir pour cela. »

Gudin n'apprécie pas du tout ce genre de remarque et lui répond le 17 Février « je ne partage nullement votre opinion quant à la manière de réprimer les fautes qui pourraient avoir été commises par les directeurs et sous directeurs des colonies agricoles »

« Ces officiers quoique remplissant des fonctions plus spécialement administratives, n'en conservent pas moins leur caractère militaire dans toute sa plénitude et c'est conformément à ces principes qui sont ceux du Général que j'agirai toujours à l'égard des directeurs et que les directeurs devront agir auprès de leurs subordonnés »

Le message est clair. Mais une tracasserie n'arrive jamais seule. Le 18 c'est Péliissier qui demande des comptes sur la la remise aux colons de couvertures et de sacs de couchage qu'il a demandé à l'intendance d'Oran au vu du dénuement complet des colons.

En effet « il était convenu que ces distributions ne pouvaient avoir lieu qu'une seule fois et non renouvelées suivant les désirs des colons ». Cependant, contrairement à ça, il vient d'être distribué du 20 Décembre 1848 au 1° Janvier 1849 des couvertures et des couvre pieds aux colons de Saint Cloud et Mefessour. »

Et Péliissier d'enfoncer le clou « cette manière de procéder occasionne pour l'Etat un surcroît de dépenses pour le Trésor et présente en outre l'inconvénient de rendre les colons peu soucieux de la conservation des effets qui leur sont remis. J'ai donc décidé que pour concilier les besoins des colons avec les intérêts du Trésor, les sous intendants ne feraient délivrer à l'avenir, les couvertures et sacs de couchage qu'autant que les demandes des officiers directeurs seraient revêtues de leurs signatures et approbations »

Péliissier demande que soit dressé un état des effets de campement et de couchage délivrés à ce jour dans le centre agricole afin que la comparaison de ce document avec l'effectif des colons puisse fixer le fixer sur les besoins auxquels il doit encore être satisfait.

Le 21 février il est passé un marché « pour la main d'œuvre de travaux de maçonnerie à exécuter dans les villages de Saint Cloud et Mefessour, après adjudication prononcée par voie d'affiche, par devant Félix Malbeaux, garde du Génie, greffier du village agricole »

« Le sieur Berger entrepreneur demeurant à Arzew lequel après avoir pris connaissance des travaux de maçonnerie à exécuter dans les villages pendant l'exercice 1849 et des conditions du devis, s'est engagé solidaire avec la caution du sieur Aripe, propriétaire à Arzew, à exécuter les dits travaux au prix du bordereau annexé au devis »

Avec toujours l'arbitrage de Chaplain en cas de difficultés entre l'entrepreneur et le chef de chantier. Si elles ne peuvent pas se terminer devant lui, « il en sera référé au Directeur des fortifications de la division auquel il sera tenu de se conformer sans pouvoir en aucun cas en appeler aux tribunaux »

L'entrepreneur est toujours tenu d'exécuter sans délai les ordres du Directeur de la colonisation, sinon « il y sera pourvu à ses frais ». En cas de difficultés entre l'entrepreneur et ses ouvriers, l'officier du chantier intervient comme arbitre. Après s'être assuré des connaissances du sieur Berger et de la solvabilité de la caution, l'engagement est soumis à l'approbation du Directeur des Fortifications.

Le 25 février 1849, un état émanant du sous directeur de Kléber récapitule la situation de l'annexe : population mariée 48, veufs 7, célibataire 4, garçons 80, filles 58 total 197 personnes. La surface concédée en lots de jardin st de 4,30 ha et celle des lots de culture de 467 ha. La réserve communale est de 845 ha, et il reste 6,16 ha en lots de culture à attribuer.

Le 28 Février Chaplain publie son rapport mensuel « l'état moral s'améliore chaque jour. Le caractère turbulent s'assagit. L'expulsion des époux Lebeau et des 3 célibataires qui les ont suivi ont calmé les récalcitrants. Les colons commencent à ressentir les bienfaits de la mère patrie. Les colons encouragent leur entourage à venir s'établir en Algérie.

« Ils sont encore dans les baraques dans des conditions matérielles pénibles. Il y a de la gêne, de la méfiance, des disputes qui donnent lieu à des séparations. Mais quand les maisons sont livrées cela change complètement. Nourriture bonne et suffisante. Les colons louent la qualité du pain et de la viande délivrés par le sieur Campillo adjudicataire des fournitures pour Saint Cloud, Mefessour, Kléber. »

« La suppression des 10 centimes de poche a d'abord été sensible mais maintenant les colons en manque d'argent font quelques journées d'intérêt général. Et par ce moyen il se procure des vêtements. Propreté des baraques devenue bonne. 200 maisons en construction dont beaucoup prêtes à être habitées. L'église et le presbytère sont presque achevés et le curé va pouvoir s'y établir. »

« Les colons ont déjà élevé un assez grand nombre de soues à porcs, la porcherie commune ne désemplit pas. On emploie les militaires à faire des débroussailllements des chemins d'exploitation des lots ou des fossés de délimitation. On va commencer l'enceinte du village. J'attends des arbres pour les planter le long des routes. »

« On a besoin de 2000 mûriers, 100 noyers, 150 arbres verts et 250 pommiers et pruniers. On a attribué aux colons 256 porcs mais beaucoup sont morts. Beaucoup ont acheté des chèvres, des mules, des bœufs. En tout on a 157 bœufs, chevaux, mulets 252 truies ou verrats, 31 chèvres. Les charrues sont hors de service, soc cassé par dureté de la terre. Il est nécessaire d'en avoir d'autres. La petite charrue Dombasle nous rend des grands services. Etat sanitaire satisfaisant. 3 décès dans le mois dont une poitrinaire et 5 naissances. Il y a 1651 personnes. »

Le 24 Mars, la demande de Chaplain pour conserver son aide major Labouysse, commissionné au 59° de ligne, reçoit une réponse nuancée de Péliissier en ces termes: « je vous charge de prévenir Mr Labouysse que sa demande de venir servir en Afrique serait prise en considération dès qu'il aurait justifié de sa réception au doctorat de médecine ». En fait Labouysse ne sera jamais affecté à Saint Cloud.

L'administration militaire est particulièrement consciente que la capacité des hôpitaux militaires d'Oran et d'Arzew serait limitée en cas d'épidémie au cours de la prochaine saison chaude et ils cherchent des moyens pour y remédier : attributions de locaux supplémentaires, récupération de baraques, distribution d'un manuel d'hygiène pour les mères de famille

En mars Chaplain rapporte « on voit verdoyer les champs d'orge, de blé, de pommes de terre, ravivés par les pluies de 2 jours. Pas de désordre sauf des ânes qui préfèrent l'orge à l'alfa ! Le bureau arabe a sévi contre une tribu sur nos champs. Interruption des travaux de construction sans doute momentanée. Mêmes remarques que le mois dernier sur les inconvénients du baraquement en commun. La résignation gagne. Nourriture suffisante et de bonne qualité ».

« Pour la propreté, plus les chaleurs arrivent et plus les colons en sentent la nécessité. Sur 280 maisons en construction, 50 ne demandent plus que la ferrure nécessaire pour être habitées. Dans tous les villages du centre on a trouvé de l'eau dans les puits. Presbytère et église terminés à St Cloud. Le curé y est depuis 8 jours. Les colons défrichent. On trouve 218 charrues 80 herses 46 bêches 85 serpes haches 292 brouettes 40 sarcloirs 419 pelles 720 herses 54 socs de charrue 6 pioches 69. Peu de malades. Etat sanitaire très bon. Satisfait du service de santé. 1650 personnes ».

4) le printemps de 1849

En avril « bon moral de la colonie qui chaque jour défriche hardi petit. La suppression des vivres pour 15 jours infligée à 9 individus a éveillé les paresseux. Plusieurs de ceux là veulent rentrer en France à leurs frais. Cela nous débarrasse de gens sans intention sérieuse de travailler. Pas de dégoût ni d'ennui chez les travailleurs. Beaucoup demandent à faire venir leurs familles et des amis. »

« Je serai enchanté de leur donner les lots vacants plutôt qu'aux paresseux. Reprise des travaux de construction. Les déblais de fondation sont évacués gratuitement par les colons ce qui sera autant économisé par l'état. Peu de colons ont emménagé (50) et beaucoup sont encore dans les baraques où la cohabitation est peu agréable. »

« Les travaux portent sur la couverture des maisons pour les livrer au plus tôt. L'église provisoire est terminée et fermée. Le curé habite son presbytère et les terrains de la cure sont délimités. On débroussaille les chemins d'exploitation et on délimite les lots par des fossés. Il n'est plus possible de semer à cette époque. Pas de nouvelles plantations. Toujours pas d'agent de culture. Pas de nouveau bétail pour les colons. Le cheptel s'accroît par le nombre de gorettes. Nous avons assez de chevaux. Etat sanitaire satisfaisant : 6 hommes à l'ambulance, 1 femme enceinte. Très satisfait de l'officier de santé. 1646 personnes au centre dont 707 hommes, 504 femmes et 461 enfants ».

Une autre préoccupation est communiquée par Gudin à Chaplain le 7 mai. Il s'agit d'évaluer « la présence dans les colonies de femmes illégitimes et d'enfants étrangers amenés par les colons. Il vous faut faire des recherches au sujet des colons qui ont ainsi trompé la confiance de la commission des centres NDLR : la CCA) afin de me fournir le plus tôt possible un état général et nominatif des individus vivant avec des femmes qu'ils ne veulent ou ne peuvent épouser, un état des femmes illégitimes envoyées par les colons avec lesquels elles étaient venues et un état des enfants abandonnés et sans parents aux colonies ».

Après enquête Chaplain envoie « l'état nominatif des individus vivants avec des femmes qu'ils ne veulent ou ne peuvent point épouser ». Il s'agit de Denis Georges (colon 192), veuf avec 2 enfants. La femme Brochet est séparée de corps et de bien de son mari le sieur André. Elle est venue inscrite sous le nom de la femme décédée du sieur Denis. Ils vivent tranquillement. 2 enfants. La fille Lecocq est inscrite sous le nom de Marie Louise Dumont femme légitime du sieur Biéri (247). Ils se conduisent très bien ».

Le 14 avril le capitaine Chaplain est promu chevalier de la Légion d'Honneur. Le 23 Avril, les 3 officiers de santé en chef Millot, Paul, Guyon envoient au Ministre le rapport qu'il a commandé le 9 Février. Les experts recommandent qu'une visite des villages ait lieu annuellement, confiée au médecin ou chirurgien de grade le plus élevé de la province, assisté d'un adjoint.

Son arrivée dans un village doit être annoncée et, en présence du directeur, on visitera les bâtiments et maisons en contrôlant la salubrité et la santé des familles, la réduction des émanations délétères, la qualité des eaux, et l'état des denrées et boissons.

On vérifiera la conformité du registre d'inscription des malades qui est prescrit, et on fera des observations sur sa tenue. On établira une infirmerie dans chaque colonie. On effectuera un examen du local, des médicaments, des instruments de chirurgie, des moyens de transport vers les hôpitaux militaires. On s'inquiétera de l'état de santé des malades de l'inspection précédente.

Le MNG fait aussi distribuer aux directeurs un recueil de précautions à prendre, rédigées à l'initiative du Préfet de Police de Paris pour les médecins de la capitale en charge de traiter les épisodes de choléra qui s'y produisent. Le recueil contient la liste des symptômes du mal et les moyens de lutter contre lui.

Cependant à Saint Cloud tout va bien sauf pour quelques colons, affaiblis par les fièvres périodiques contractées en buvant de l'eau stagnante, et qui commencent à bénéficier de congés de 3 mois et d'un passage gratuit vers la France pour aller se faire soigner ou passer leur convalescence en France.

Le jeune médecin Labouysse a été remplacé par l'aide major Bossard dont on va entendre parler prochainement. Et à Mefessour, on attend l'officier de santé Menessier qui va prendre en charge le village ainsi que Kléber et Saint Léonie.

En mai il devient déjà question de retirer les troupes de Saint Cloud comme des autres colonies et Chaplain est convié à donner son avis. Il répond le 24 « il n'est pas douteux que la présence des troupes dans les colonies donne un excellent point d'appui aux directeurs. La position ne serait pas tenable si on n'avait pas à disposition des moyens de répression. La population du cercle de Saint Cloud a été formée par les 2 premiers convois. »

« Elle est composée de gens la plupart turbulents, quelques uns inaptes à tout sauf à causer et à faire du bruit, et qui sans réfléchir beaucoup ont quitté Paris au 1^{er} appel qui a été fait pendant l'état de siège. Quelques colons se sont vantés d'avoir fait partie des insurgés de Juin. En conséquence on ne peut pas laisser les colons sans troupes. Toutefois on pourrait leur affecter des brigades de gendarmerie qui pourraient faire la police et prêter main forte à l'autorité »

Mais c'est surtout à cause des services qu'elle rendait par son travail que « la troupe était utile tout en imposant considérablement par la présence de sa force. Je ne voudrais laisser aucun des villages de ma direction, sans force publique car il n'est pas de semaine où nous n'en ayons besoin plusieurs fois. Les désordres augmenteraient évidemment quand on compterait sinon sur l'impunité au moins sur une répression plus tardive. »

En attendant les brigades de gendarmerie et dans le cas de la suppression des troupes il faudrait pour des postes de police le nombre d'hommes suivants Saint Cloud 60, Mefessour 30, Kléber 30, Saint Leu 25, Damesme 25, en tout 170 hommes qui serait le minimum nécessaire »

Le 12 mai, un problème d'organisation des tournées des desservants des églises intervient qui contraint Péliissier à demander l'intervention du gouverneur. Lors de la création de ce service du culte dans les colonies agricoles, le MNG a désigné un ecclésiastique pour chacun des 2 convois sous la direction de Mr Chaplain, le 1^o à Saint Cloud, Mefessour et le 2^o pour Saint Leu, Damesme, Muley Magoun, Kléber, Arzew.

Chaplain a fait ressortir les difficultés qui résultent de l'éloignement des villages de Saint Leu, Damesme, de ceux de Muley Magoun et Kléber. On a cherché à amener les desservants à une répartition à l'amiable de tous ces villages dans leurs paroisses respectives.

Chaplain a proposé de faire passer les habitants de Kléber sous la direction du curé de Saint Cloud et de Mefessour, de laisser le service d'Arzew et de Muley Magoun tel qu'il était, et de restreindre celui de Saint Leu aux villages de Saint Leu et Damesme. Le desservant de Saint Leu, trop éloigné de Kléber, se trouve dans l'impossibilité de s'y rendre fréquemment et surtout d'arriver à temps dans les moments où son ministère est indispensable.

Alors que le curé de Saint Cloud accepte volontiers de s'occuper de Kléber, celui de Saint Leu ne veut consentir à la réduction de l'importance de sa cure que sur ordre de l'autorité ecclésiastique supérieure. Péliissier demande donc à Charon « pour assurer aux colons le secours spirituel que le gouvernement a eu l'intention de leur procurer » d'intervenir auprès de l'évêque d'Alger pour prendre une décision en ce sens.

Dans la nuit du 24 au 25 mai, dans la montée d'Azelef, une butte de faible hauteur qui surplombe le chemin d'Arcole, à quelques 2 km avant d'arriver à Saint Cloud, le nommé Bartolo Navarro, berger et gardien du cheptel du sieur Campillo a abattu une lionne venant de la Montagne du même nom. Chaplain s'empresse de rapporter le fait à Gudin :

« Je vous informe qu'un espagnol a tué une lionne de 2,60 mètres de tête en queue pendant la nuit. Cette lionne a sauté par-dessus une haie environnant le parc des moutons appartenant au sieur Campillo. C'est au moment où elle emportait une brebis qu'elle a reçu un coup de feu à l'épaule ».

« Je vous prie de vouloir bien me faire savoir si le nommé Bartholo Navarro n'a pas droit à une prime d'encouragement pour cet heureux coup de fusil » ! Car un décret du GGA de Mars 1844 fixe le montant de ces primes pour la destruction des animaux nuisibles, et celle offerte pour une lionne est la plus importante: 40 francs. Un pactole par ces temps de misère.

Le 31 Mai Chaplain rapporte l'état du village en ces termes « je n'ai pas à me plaindre ce mois ci. L'arrivée des chaleurs rappelle aux colons les plaisirs de Paris lors des soirées longues et fraîches attablés à boire et chanter ! Les colons mettent à profit les matins et les soirs pour travailler. L'orge et le blé jaunissent de toute part et les pommes de terre ont un rendement énorme de 20 à 25 par tubercule.

La récolte va bientôt commencer. Les élections ont réveillé la politique et il y a eu plusieurs réunions des candidats. Tout s'est passé dans le calme. Nourriture bonne. Gêne des colons encore dans les baraques. Manque de vêtements. Les constructions s'élèvent partout. A Kléber et Mefessour les travaux sont poussés au maximum. La plupart des colons ont des plantations de légumes en abondance.

Pas de nouvelles cultures sauf de tabac avec des plants rapidement distribués en 2 heures et dans le plus grand soin. Hélas sans grand résultat. Etat de santé extraordinaire sans aucun malade. Ces mêmes gens à Paris auraient éprouvé des maladies.

Décès d'un jeune homme poitrinaire et d'un enfant de 4 mois à Mefessour. Les maisons vont permettre aux colons de se mettre à l'abri par grosses chaleurs. Service de santé très satisfaisant. 1662 personnes au centre. Nous avons beaucoup de souches de défrichement sèches, excellentes à brûler. Il faudrait permettre aux colons de les vendre »

La lassitude et la démission de Chaplain

Alors qu'il écrit ces mots dans son bureau de fortune qu'il loue dans la maison Campillo, Chaplain pense à son avenir. Parmi les récriminations qui l'ont blessé, il y a celles de 2 colons de Saint Cloud qui ont écrit à la CCA à Paris le 30 mai pour se plaindre de la manière dont ils sont traités, du gaspillage des fonds du Génie, de l'arbitraire qui aurait présidé à la distribution des maisons déjà construites, et enfin du mode d'alimentation adopté pour les enfants des colons.

Il répond à Péliissier le 22 juin que « ces renseignements n'ont pas le moindre fondement et que les faits articulés sont calomnieux ». Car les 2 colons vont jusqu'à comparer la colonie au bagne ! « l'accusation de gaspillage jetée contre le corps du Génie est aussi odieuse que ridicule. La célèbre habitude de probité de cette arme suffit à considérer qu'il est inutile d'insister à cet égard ».

« Il n'est pas exact non plus que les célibataires aient été mis dans les maisons pendant que les pères de famille chargés d'enfants restaient dans les baraques. C'est précisément le contraire qui a eu lieu. Enfin les enfants de colons n'ont pas été soumis au régime de pain de troupe. Dès l'origine ils ont eu du pain blanc et le pain actuellement distribué aux colons et fournis par des entrepreneurs est d'une excellente qualité »

Au reste Pélissier qui vient de visiter Saint Cloud n'y a reçu aucune plainte. Et il conclue par « si ces injustes récriminations ont pour effet de porter le découragement chez les officiers remplissant la fonction pénible et délicate de directeur de colonies, le devoir de l'autorité est de la soutenir dans cette tâche pénible en écartant les dénonciations dont ils font l'objet »

Chalain, démoralisé, a présenté sa démission de Directeur de la Colonie à Gudin commandant la subdivision d'Oran qui l'a d'abord refusé. Chaplain l'a renouvelé cette fois par écrit. Il y ajoute des propositions de réorganisation du cercle de Saint Cloud,

Il s'agit de scinder la gestion de Saint Cloud et de ses annexes de celle de Saint Leu et de nommer un officier en charge de chacune. De plus il souhaite que les travaux de construction seraient commandés directement par des officiers du Génie.

Sa demande de démission a été transmise à Pélissier, qui a convoqué Chaplain. Ce dernier a de nouveau maintenu sa demande. Pélissier, résigné, a écrit au GGA le 12 Juillet « je vous adresse la démission du capitaine du Génie Chaplain de ses fonctions de directeur du cercle d'Arzew qui comprend Saint Cloud et Saint Leu. »

« Depuis longtemps cet officier manifestait un vif désir de se retirer. J'ai combattu cette résolution autant qu'il en a dépendu de moi car Mr Chaplain est un bon directeur qu'il sera difficile de remplacer. Mais après avoir lutté longtemps contre les dégoûts que lui causent l'ingratitude des colons et les mauvais rapports avec eux il a renouvelé a demande de départ. »

Pélissier a demandé à Chaplain de lui fournir son avis sur ses adjoints. Début juin ce dernier expédie «les renseignements que vous m'avez demandé par votre lettre du 2 courant, sur la manière de servir des officiers sous directeurs placés sous mes ordres ».

1) Mr Yerlès : Capitaine au 1^o régiment de la légion étrangère sous directeur à Arzew et hameau de Moulay Magoun. Cet officier est fort intelligent, instruit et a beaucoup de facilité de travail. Pourrait faire davantage s'il employait tout son zèle ; les colons qu'il dirige travaillent passablement ; Mr Yerlès a obtenu de bons résultats à Arzew ; c'est un officier très capable

2) Mr Bonzon : Capitaine au 12^o régiment d'Infanterie Légère chargé d'administrer le village de Kléber ; brave et digne officier empli de zèle, ayant obtenu des résultats très satisfaisants pour le rapport et la culture dont il s'est beaucoup occupé ; d'un désintéressement rare ; manque quelquefois de tact avec ses administrés dont l'ingratitude n'est pas le moindre défaut ; trop bon ou trop tranchant

3) Mr Baillon : Lieutenant au 5^o de Ligne chargé de l'administration de Mefessour. Son prédécesseur manquait de l'énergie nécessaire et Mr Baillon par son tact et sa fermeté est parvenu à ramener les habitants de Mefessour qui n'étaient plus disciplinés, travailleur et travaillant avec facilité, officier plein de zèle et d'énergie empli d'ordre, apportant beaucoup de soins dans l'accomplissement de ses fonctions ; très méritant

4) Mr Rabadeux : Lieutenant au 12^o de ligne ; adjoint au directeur de Saint Cloud ; officier intelligent, dévoué, très zélé ; s'occupant des détails de l'administration et y apportant un soin et un ordre qui méritent des éloges ; m'a parfaitement secondé dans la pénible mission qui m'a été dévolue

5) Mr Robert : Lieutenant de Cuirassier. Cet officier a eu à faire à d'assez mauvais drôles et est cependant parvenu à en tirer quelque chose ; a obtenu des résultats satisfaisants de cultures dans les 2 villages qu'il administre ; plein de bonne volonté, caractère honorable, remplit sa mission avec zèle et dévouement. J'ajoute à ce sujet, mon Général, que je m'estime heureux d'avoir été secondé par des officiers aussi zélés et méritants que eux qui composent le cercle que j'administre »

Le 25 juin 1849, Chaplain célèbre les 2 premiers mariages à Saint Cloud de Jean Guillermont et Antoine Pouce, tous 2 télégraphistes, demeurant à Têlamine, avec les sœurs Victorine Louise et Aurélie Angélique Tison (colon matricule 2), couturières.

Dans son rapport il écrit « l'état moral est bon mais le découragement à gagné des travailleurs par suite le la circulaire du GGA concernant l'éviction des paresseux. Certains en ont déduit qu'ils pouvaient être évincés du jour au lendemain. D'où des bruits alarmants. Beaucoup sont dans la crainte de ne pas avoir assez travaillé et croyait être déjà sur une ligne d'expulsion. Or l'on n'avait que des demandes de célibataires voulant rentrer en France.

J'ai fait conduire les fauteurs de trouble à la prison d'Oran. Au vu de cette mesure la population a compris qu'on ne voulait qu'expulser les paresseux les plus notoires. La circulaire du GGA a été lue dans tous les villages. Tout le monde est logé sauf les célibataires et 4 familles.

La nourriture est bonne et enrichie de la récolte des pommes de terre. 847 mètres d'indienne pour robes ont été répartis dans le cercle de Saint Cloud. On les a donné aux plus nécessiteux. Ces robes sont fort jolies et il en faudrait de moins élégantes convenant mieux aux travaux des champs !

A Saint Cloud on a fini les 4 dernières maisons. A Mefessour 28 maisons occupées et 22 en construction. A Kléber 24 habitées et 44 en construction. Quelques colons entourent les lots de ville de mur maçonnés. La plupart ont fait des parcs à porcs et des écuries. Quelques ouvriers construisent des maisons à leurs frais.

Aux sources de Gdyel, on a fait des tranchées et des forages dans les berges et on a triplé le débit de l'eau. A Mefessour la mare est desséchée par le creusement de puits autour. 10 lots vacants à Saint Cloud, 4 à Mefessour, 10 à Kléber. Les jardins produisent des légumes. Le rendement en pommes de terre est finalement mois bon, de 11 à 14 par plant. Les arbres sont en très bonne voie. Très bon état sanitaire. On prend des précautions contre le soleil. Le service du docteur Bossard est considérable. 1645 personnes au centre ».

5) l'été de 1849

L'intendance militaire d'Alger vient de lever un nouveau lièvre car elle s'est aperçue depuis la mise à exécution des marchés pour la fabrication du pain de munition dans les colonies agricoles de la subdivision d'Oran, aucune vérification de l'emploi des farines confiée aux adjudications n'a encore eue lieu.

Afin de garantir les intérêts de l'Etat, les 2 les sous intendants Brassel et Delaroche sont invités à exiger des fournisseurs la fabrication de comptes matières en même temps qu'ils présentent leurs factures de frais de fabrication. Pour cela il est nécessaire que les directeurs de colonie « y donnent leur concours en faisant à la fin de chaque mois un inventaire du stock des farines appartenant à l'Etat et existant dans les magasins des fournisseurs ».

Et à la date du 5 juillet on prie les directeurs de colonies de faire cet inventaire à partir de 31 Juillet. Les résultats de ces inventaires doivent être constatés par procès verbal. Encore un état de plus à tenir pour l'administration du village !

Au début de juillet, 2 affaires secouent la commune qui dispose maintenant de sa brigade de gendarmerie, logée dans une maison double du village. D'abord un incendie de broussailles près de la montagne des Lions le 10 dont les auteurs sont inconnus. Et surtout un vol commis avec effraction dans la nuit du 11 au 12 dans l'église de Saint Cloud établie elle aussi dans une maison du village, et dont la perte est évaluée à 500 francs. Il s'agit d'un ostensor et de 6 chandeliers d'autel.

En marge de son procès verbal le gendarme a noté « il faudrait sceller les barreaux, fermer le tabernacle avec une serrure et proposer de remplacer les objets volés sur les fonds à la disposition du GGA. Il faudra aussi adresser un double du PV au Procureur de la République à Oran. »

Le 15 octobre suivant, le MNG lui-même répond au GGA qu'il a décidé « qu'il y avait lieu d'autoriser l'acquisition des 6 nouveaux chandeliers et d'un ostensor et que le prix de ces objets serait imputé au chapitre 3 du budget de 1849. Je vous recommande de prescrire les mesures nécessaires pour prévenir au moyen d'une plus exacte surveillance le retour de vols semblables. »

Au village, le colon Gillot a construit, avec la bénédiction de Chaplain, une guinguette en forme de rotonde pouvant contenir 200 personnes, qui est devenue l'attraction locale fréquentée par le gratin c'est-à-dire le directeur, l'officier de santé, les officiers du 12° de ligne en garnison, ceux du Génie et tous ceux qui passent quelque temps au village : le sous intendant militaire, les inspecteurs de colonisation, les géomètres etc. L'endroit ressemble fort à une « goquette » parisienne.

Le 27 juillet Chaplain établit le 2° recensement des populations des centres de Saint Cloud et Saint Leu qu'il dirige. Saint Cloud se compose de 743 personnes recensées.

Le 31 Juillet Chaplain décrit la situation « Bon état moral. Arrivée d'une brigade de gendarmerie. On se préoccupe peu de politique et on défriche, on travaille à la clôture des lots. Certains ne font absolument rien. Pas de cas de nostalgie. Gaieté du parisien sous les chaleurs. On danse dans les villages. Nombreuses demandes pour faire venir des parents de France. Presque tous habitent leurs maisons.

Très bonne récolte de pommes de terre. Bon arrosage des lots de jardin. Quelques maisons mal tenues. Distribution de 200 chapeaux de paille, 280 mètres d'étoffe pour robes 380 pantalons de toile. Presque toutes les maisons construites. Les sources de Gdyel débitent et on a fait 2 coups de sonde qui débitent 1,5 litres par seconde. La récolte de blé et d'orge n'a pas produit beaucoup. Il n'y a pas d'agent de culture. Etat sanitaire dans les meilleures conditions. Mr Menessier, officier de santé est annoncé pour Mefessour, Kléber et Ste Léonie. 1617 personnes »

Le 3 août 1849 le village de Kléber apparaît ainsi qu'il suit : nombre de maisons terminées 57, en construction 11, nombre de maisons de célibataire 23, nombreux de puits 4, nombre de jardins cultivés 40, nombre de colons 87

Le 7 Août Gudin met en garde contre « la fabrication de fausse monnaie française dans la province de Murcie qui a repris une nouvelle activité. Faites publier immédiatement un avis à effet de mettre le public en garde contre la circulation de fausses pièces. Veuillez exercer aussi une surveillance pour assurer l'arrestation des individus qui tenteraient d'émettre la fausse monnaie dans votre centre »

Le 7 Août c'est le GGA qui écrit à Pélissier « vous m'avez proposé le 28 juillet de scinder en 2 la Direction des colonies dont l'officier Chaplain était chargé et de nommer pour Directeur de Saint Cloud, le Capitaine Bonzon et pour les mêmes fonctions à Saint Leu le Capitaine Yerlés, en même temps vous remettiez les travaux de construction sous la Direction des officiers du Génie . Je suis disposé à approuver cette combinaison aussitôt que Mr le Ministre de la Guerre m'aura fait connaître sa décision au sujet de la démission de Chaplain »

Le 8 Août 1849 le Ministre répond au GGA qu'il accepte « la décision du capitaine du Génie Chaplain qui déclare se démettre de ses fonctions de directeur de cercle. J'ai déjà été à même d'apprécier l'excellent service de cet officier dans le poste où il était placé et je ne puis que regretter avec vous sa détermination. »

« Toutefois les motifs sur lesquels se fonde le capitaine Chaplain sont trop graves et sa résolution trop arrêtée pour que je puisse refuser d'accepter sa démission. Veuillez en conséquence vous occuper de pourvoir à son remplacement et soumettre le plus tôt possible à mon approbation la nomination de son successeur »

Le 14 Août le GGA confirme à Pélissier l'accord du ministre sur la démission de Chaplain « veuillez transmettre à Mr le capitaine, les marques de la satisfaction de Mr le Ministre de la Guerre, ainsi que la mienne pour la manière dont il a rempli ses fonctions de Directeur de Saint Cloud et de Saint Leu »

« Vous pouvez donc installer, dès à présent, le capitaine Bonzon comme Directeur de Saint Cloud et le capitaine Yerlès dans le même emploi à Saint Leu. Je rends compte de ces nominations à Mr le Ministre de la Guerre, et le prie de vouloir bien les approuver »

La page est tournée. Pélissier veut rapidement mettre en place la nouvelle organisation. Au mois d'août, c'est par les chaleurs étouffantes du plein été que Chaplain va transmettre ses consignes à Bonzon et Yerlès. Il va prendre la peine de commenter aux 2 capitaines, et par le menu, les affaires en cours.

Le 16 août la Commission d'Inspection des Colonies Agricoles passe par Saint Cloud et ses membres visitent nos 3 villages. Ils y rencontrent Chaplain et ses aides mais aussi et séparément les délégués des colons élus par leurs camarades. Ce sont ou d'excellents travailleurs ou des fumistes ! En effet certains « paresseux » ou « socialistes » essaient déjà de placer leurs candidatures pour des élections municipales qui normalement sont proches.

Il est bon de connaître ce que les directeurs pensent d'eux car cela a été consigné pour Pélissier qui a souhaité leurs appréciations par les directeurs, au préalable

Pour Saint Cloud, il s'agit des colons Jeannin « a défriché 3 ha, se conduit bien », Gobert (NDLR : voir chronique les sieurs Gobert et Jeannin), Cuny « 1,5 ha bien défriché, bonne conduite », Carré « terrain bien défriché, bonne conduite », Giraudon « terrain bien défriché, se conduit bien », Hubert « a défriché 1,5 ha, bonne conduite »

Pour Mefessour, on trouve Yvorel « a défriché 2 ha, se conduit très bien », Rondeau « a défriché 1,5 ha, se conduit bien », Manigault (NDLR : futur adjoint au maire de Saint Cloud) « a défriché 1,5 ha bonne conduite », Kaestner « n'a rien fait, est souvent absent du village pour aller à Oran travailler de son état d'ébéniste, s'il ne réussit pas sous peu sera évincé »

Pour Kléber, on a Suret (NDLR : futur maire du village) « homme mur, honnête, tranquille, a beaucoup travaillé, 2 ha labourés », Oppessios « démocrate fou, avait travaillé les esprits pour se faire nommer maire de Kléber, travail au Génie pour payer ce qu'il doit et partir, n'a rien fait de sa terre », Boudeville « modèle des paresseux, a renoncé à la colonisation », Bernier « homme nul sous tous les rapports ».

Dans le rapport de visite les commissaires de la CICA noteront pour Saint Cloud les défrichements pénibles et la constitution d'un petit cours d'eau obtenu à l'aide de plusieurs saignées dans les montagnes. C'est bien sûr Chaplain qui en est l'inventeur. Par ailleurs le village les étonne par « sa goguette, sa rotonde et sa salle de spectacle »

Pour Mefessour, il faut hâter les défrichements par les soldats et mettre les colons en possession de toutes leurs terres. Pour Kléber, il n'existe pas de misère proprement dite grâce à la gestion paternelle du directeur (NDLR : c'est de Bonzon qu'il s'agit) gestion qui « écarte les embarras et multiplie les ressources ». Le directeur a « des connaissances agricoles très étendues et mène l'établissement « comme l'eut pu faire un bon et habile fermier ».

Le 25 août pour l'inspection générale des services, Chaplain décrit ainsi ses employés administratifs pour Saint Cloud. D'abord le sous directeur Baillon Guillaume Jean Baptiste, né à Saule les Chartreux, près de Longjumeau en Seine et Oise, 39 ans, lieutenant de voltigeurs au 5° de ligne depuis le 21 Août 1846, sous directeur à Mefessour, 18 ans de service, 5 campagnes de en Afrique, célibataire, fortement constitué, officier plein de zèle et d'énergie, travaille avec facilité, a beaucoup donné dans le cadre de ses fonctions, à proposer pour le grade de capitaine, instruction parfaite, a été employé comme officier adjoint au 5° de ligne.

Puis le garde du Génie de 2° classe, Malberne Antoine Zélie, né à Ardres dans le Pas de Calais, 36 ans, dans l'armée depuis 1847, 13 ans de service, marié 1 enfant, constitution très forte, grande probité, prévoir son remplacement, conduite régulière, capacité d'instruction militaire. Et enfin son secrétaire Damour François Fleury, né à Lyon dans le Rhône, 45 ans, marié 3 enfants, bonne constitution, conduite très bonne, fera un bon colon, ex fermier, ex secrétaire de bibliothèque, a fait sa 3°.

Le départ de Chaplain

Chaplain va quitter la colonie le 7 septembre et nombreuses sont les affaires qu'il n'a pu mener à leurs termes faute de temps. Il a désigné à ses 2 successeurs ceux des colons qu'il juge « meilleurs pétitionnaires » c'est-à-dire les plus méritants

et à qui on devra faciliter l'accès aux 1° concessions définitives, une fois achevé le délai du bail sous condition qui lie les colons à l'Etat.

Et aussi et surtout les indésirables qu'il faudra s'efforcer d'évincer de la Colonie, ainsi que les projets qu'il faudra pousser pour continuer l'œuvre entreprise avec au premier chef l'irrigation du village par des canaux et celle des cultures par des puits supplémentaires.

Lorsqu'il va rejoindre en France le corps du Génie, il est surpris et touché de se voir offrir par ces colons qu'il a qualifiés d' »ingrats », une épée d'honneur qu'ils se sont cotisés pour lui offrir. Il va leur laisser l'image du premier administrateur qui a lancé la colonisation en fédérant les bonnes volontés mais qui n'a guère eu le temps de peaufiner les détails, apte à la besogne, très actif, rigoureux, et faisant régner alentour une discipline toute militaire trop rigoureuse peut être.

Il a représenté en quelque sorte l'archétype du père. Plus tard, les colons oubliant leurs récriminations dans la prospérité enfin conquise, donneront en son honneur, son nom à une rue du village. Il sera promu officier de la Légion d'honneur en 1857.

Il va finir sa carrière comme lieutenant colonel du Génie, se retirer à Besançon, et mourir en août 1886 dans cette même ville. Son fils Eugène Marie, naîtra à Colmar en 1853 sera aussi militaire de carrière en Algérie. Il se mariera à Philippeville en 1884.

Sources CAOM

*Série ALG, Oran, 1M/8 directeurs, Saint Cloud 1M/22, Kléber 1M/19, Renan 1M/21
Série ALG, Oran recensements, Saint Cloud 2M/159, Kléber 2M/78, Renan 2M/216
Série ALG GGA, cartes et plans, Saint Cloud 1Y/315, Kléber 1M/302, Renan 1Y/313
Série ALG, GGA, instruction publique, Saint Cloud 1S/18, Kléber 1S/8, Renan 1S/17
Série ALG, Oran, cultes, Saint Cloud 1U/17, Kléber 1U/11, Renan 1U/16
Série ALG, Oran, listes électorales, Saint Cloud E/87, Kléber E/37, Renan E/79
Série ALG, GGA, colonisation Saint Cloud 1L/105, 25L/179, 25L/311, Kléber 1L/93, 16L/2 25L/122, Renan 1L/106, 25L/172, 25L/296*

Série FM, F80

F80/1157, 58, 59, 60 colonisation affaires diverses

F80/1304 notes sur les directeurs

F80/1306 états des absents des colonies

F80/1307 rapports sur la province d'Oran

F80/1314 rapports d'accompagnement des convois, F80/1316

F80/1315 état des délégués de la province d'Oran

F80/1316 absents es convois, renvois en France des colons

F80/1317 rapports des directeurs, créances de graines

F80/1318 I et II convois dont 1° et 2°

F80/1322 correspondance de la CCA

F80/1323 villages de 1849, matériel développé par le Génie

F80/1324 rapport de la CCA

F80/1326 plans Kléber et Mefessour

F80/1328 passage des communes aux civils

F80/1329 naissance des convois,

F80/1330 Saint Cloud à fin 1848

F80/1332 à 1337 colons

F80/1380 commissions consultatives

F80/1390, évaluation des chances des colons

F80/1392 lettres de réclamation des colons

F80/1396 plans de maisons

F80/1403 demande de secours

F80/1405 passages gratuits

F80/1406 demandes de colons à la CCA

F80/1407 état sanitaire des provinces

F80/1408 établissement des communes

F80/1409 colons rentrant en France

F80/1410 commission de colonisation

F80/1411 rapport es inspecteurs d'Oran

F80/1412 idem

F80/1413 rapports pour GGA

F80/1423 rapports sur la province d'Oran

F80/1792 rapport de la CCIA

VIOLLARD les villages algériens
DE BEAUDICOUR la colonisation de l'Algérie
FONTANILLES Saint Cloud colonie agricole
RASTEIL le calvaire des colons de 1848